Des réserves, bien compréhensibles, qu'il rencontra du côté français, nous ne retiendrons que le refus de Madame Adam, directrice de la « Nouvelle Revue », de donner l'hospitalité à « Les Mœurs et la Caricature en Allemagne», ainsi que la réaction de Rochefort et de Cassagnac à la suite de la publication au « Figaro » du 14. 10. 1895 de « L'âme des peuples, Retour de Dresde ».

En Allemagne, les autorités confisquèrent « "Lui" en caricatures » pour cause de lèse-majesté. L'empereur, amusé par l'ouvrage du Français, cassa la mesure policière et inaugura ainsi le régime assez tolérant de la liberté de la presse dans le domaine de la caricature.

Epris des idées de conciliation de John Grand-Carteret, Mullendorff collabora à leur diffusion en traduisant en allemand deux articles : « Deutschland und Frankreich » paru fin 1910 ou début de 1911 dans la « Kölnische Zeitung » et « Was das Elsass ist. Was es sein möchte. Was man aus ihm machen will » auquel la « Vossische Zeitung » avait ouvert ses colonnes les 29 et 30, 1, 1911.

Sortie des presses du beau-frère de Mullendorff, Emile Schrell, cette brochure ainsi que celle contenant les textes en français, prirent leur envol par l'entremise de l'éditeur A. Ahn de Bonn et de la Librairie Nilsson de Paris.

Le fascicule contient deux préfaces, l'une du professeur Ph. Zorn, délégué à la première conférence de La Haye, l'autre du sénateur d'Estournelles de Constant, délégué français à cette même conférence et président du comité «La conciliation internationale».

Voici les remarques que fit à l'auteur M. d'Estournelles de Constant, qui venait lui-même de remporter un grand succès avec sa conférence organisée en 1909 par le « Central-Comité für eine Annäherung zwischen Deutschland und Frankreich » et tenue au Palais de la Chambre des Seigneurs sous la présidence du baron de Manteuffel :

« J'y ai trouvé bien des choses auxquelles . . . je ne puis pas souscrire, mais puisque j'ai déclaré obstinément que la discussion entre Allemands et Français sur la question d'Alsace-Lorraine, valait mieux que le silence, je ne puis pas trouver que vous ayez tort d'exprimer vos idées, même quand elles différent profondément des miennes. . . Il n'y a de réconciliation possible que par des , concessions mutuelles 'en dehors desquelles il n'y aurait pour les uns et les autres que déceptions et danger. »

Deux guerres nous ont appris de quel côté on était disposé à faire des concessions. Cela ne nous empêche pas de vouer un pieux souvenir à ceux qui, comme nos compatriotes Mullendorff, Frantz CLEMENT (« Brücken über den Rhein ») et les époux Mayrisch (comité de rapprochement) tentèrent, hélas en vain, de chercher une entente par la voie pacifique.

La même année 1911, un article «Ein ultramontaner Plagiator» paru dans la «Kölnische Zeitung» et visant l'abbé Jacques Meters, fit grand bruit. Le brillant orateur à tant de congrès catholiques inter-